



Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Données Générales

2019



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

**SYNTHESE DES STATISTIQUES 2019 DES ACCIDENTS ET MALADIES
PROFESSIONNELLES DANS LES COLLECTIVITÉS HOSPITALIÈRES ET TERRITORIALES**

L'ÉCHANTILLON 2019

Le périmètre

Depuis plusieurs années, la Caisse des dépôts recueille des informations concernant les accidents et maladies professionnelles sur un périmètre de collectivités utilisatrices de l'outil PRORISQ ou alimentant la Banque nationale de données (BND¹). Pour l'année 2019, ce périmètre représente 38,4 % de la population active de la CNRACL² (hors SDIS³) et 96 % des effectifs de l'ensemble des SDIS.

	Effectif CNRACL			Effectif BND			% de couverture 2019	% de couverture 2018
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		
Hospitalier	171 248	773 222	944 471	40 354	186 246	226 600	24,0%	26,5%
Territorial (hors sdis)	589 396	865 752	1 455 149	282 135	412 058	694 193	47,7%	47,9%
Total	760 645	1 638 974	2 399 620	322 488	598 304	920 794	38,4%	39,5%

	Effectif SDIS total	Effectif SDIS BND	% de couverture 2019	% de couverture 2018
SPP	41 351	39 747	96,1%	96,1%
SPV	198 782	191 259	96,2%	96,2%
PATS	11 626	11 085	95,3%	95,1%
Total	251 759	242 091	96,2%	96,1%

82 398 ÉVÉNEMENTS EN 2019 ET 2,5 MILLIONS DE JOURNÉES PERDUES⁴

	événements	avec arrêt	part avec arrêt	Jours d'arrêt
Hospitalier	21 355	10 622	49,7%	662 171
Territorial (hors sdis)	49 970	31 688	63,4%	1 678 014
Total	71 325	42 310	59,3%	2 340 185

82 398 événements et 2,58 millions de jours perdus sont comptabilisés pour 2019.

Les collectivités territoriales comptabilisent 70% des événements pour 75% de l'effectif BND.

SPP	6 278	3 827	61,0%	155 681
SPV	4 288	2 207	51,5%	71 060
PATS	507	317	62,5%	14 472
Total	11 073	6 351	57,4%	241 213

La collaboration avec la DGSCGC⁵ permet d'avoir une représentativité importante des SDIS soit 96,2 % des effectifs pour 2019. Ils recensent plus de 11 000 événements.

Enfin, avec 30 % de la population hospitalière de la BND, ce secteur comptabilise plus de 21 355 événements.

Ensemble	82 398	48 661	59,1%	2 581 398
-----------------	---------------	---------------	--------------	------------------

1- Banque nationale de données. Il s'agit d'un entrepôt de données qui recueille les déclarations d'accidents ou de maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et territoriale issues de l'outil PRORISQ.

2- Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) est un régime spécial de sécurité sociale au sens de l'article L711-1 du code de la sécurité sociale.

3- SDIS : Services départementaux d'incendie et de secours

LES INDICATEURS²

Les hospitaliers ont un taux de sinistralité plus important que les territoriaux.

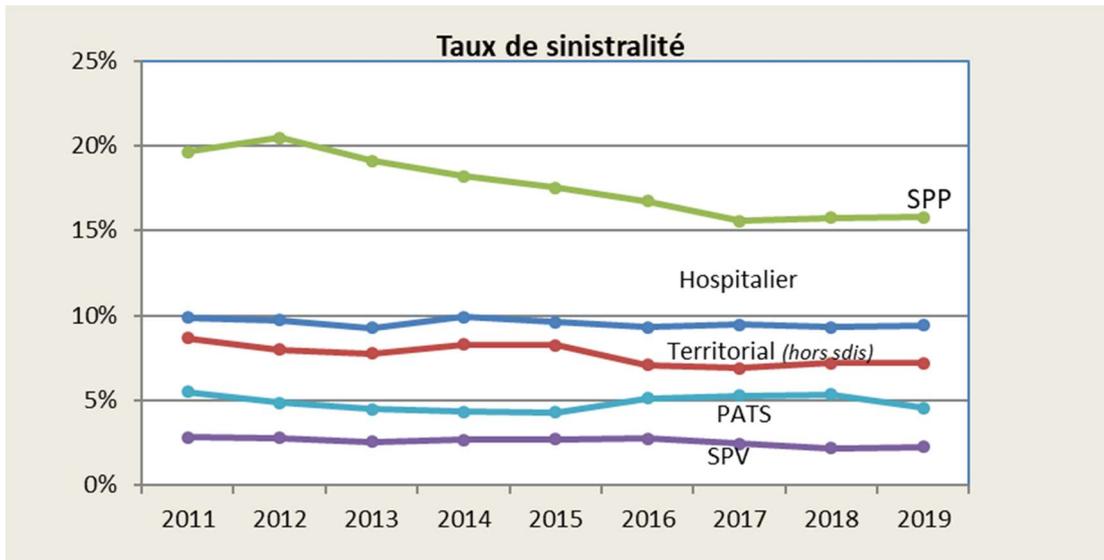
L'activité des sapeurs-pompiers professionnels reste la plus accidentogène.

	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Hospitalier	9,4%	29,2	46,9	1,8
Territorial (<i>hors sdis</i>)	7,2%	28,4	45,6	1,5
Total	7,7%	28,6	45,9	1,6

SPP	15,8%	59,9	96,3	2,4
SPV	2,2%	7,2	11,5	0,2
PATS	4,6%	17,8	28,6	0,8
Total	4,6%	16,3	26,2	0,6

Ensemble	7,1%	26,0	41,8	1,4
-----------------	-------------	-------------	-------------	------------

L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS



Les indicateurs restent stables.

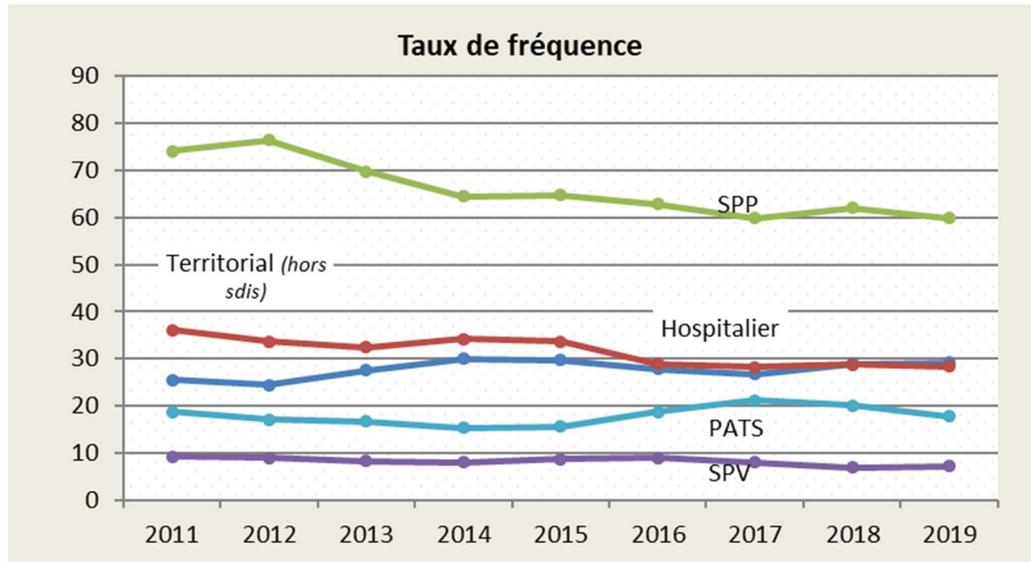
² **L'indice de fréquence** des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés. Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 / Effectif temps plein

Taux de fréquence = Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

Taux de gravité : Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées pour mille heures d'exposition. Nombre de jours d'arrêt x 1 000 / Nombre d'heures travaillées

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND.

Les SPP restent une population à haut risque avec des indicateurs les plus élevés de la fonction publique.



LES TYPES D'ÉVÉNEMENTS : LES ACCIDENTS DE SERVICE PREDOMINANTS

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	226 600	694 193	39 747	191 259	11 085
Accident de service avec arrêt	18 244	40 333	6 033	4 130	425
<i>part avec arrêt</i>	8 761	25 728	3 656	2 110	262
<i>part avec arrêt</i>	48,0%	63,8%	60,6%	51,1%	61,6%
Jours d'arrêt	471 153	1 212 061	145 679	67 348	10 940
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	53,8	47,1	39,8	31,9	41,8
<i>Taux de sinistralité</i>	8,1%	5,8%	15,2%	2,2%	3,8%

Le taux de sinistralité des accidents de service est plus élevé chez les hospitaliers que chez les territoriaux. Concernant les SDIS, les SPP ont un taux très élevé. Cela s'explique par des spécificités du métier de pompier. L'accidentologie est importante lors des activités sportives. Alors que le risque opérationnel en mission des SPP peut sembler plus accidentogène, il reste cependant plus maîtrisé par un niveau de compétence professionnelle que le risque préparation opérationnelle en caserne (Cf. Rapport BND sur les SDIS).

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	226 600	694 193	39 747	191 259	11 085
Accident de trajet avec arrêt	1 484	6 620	213	158	63
<i>part avec arrêt</i>	834	4 190	150	97	43
<i>part avec arrêt</i>	56,2%	63,3%	70,4%	61,4%	68,3%
Jours d'arrêt	37 467	190 968	6 016	3 712	2 237
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	44,9	45,6	40,1	38,3	38,3
<i>Taux de sinistralité</i>	0,7%	1,0%	0,5%	0,1%	0,6%

Les accidents de trajet sont plus nombreux dans le contexte territorial.

	Hospitalier	Territorial (hors sdis)	SPP	SPV	PATS
EFFECTIFS BND	226 600	694 193	39 747	191 259	11 085
Maladie professionnelle	1 627	3 017	32	0	19
avec arrêt	1 027	1 770	3 827	0	12
<i>part avec arrêt</i>	<i>63,1%</i>	<i>58,7%</i>	<i>11959,4%</i>	<i>0,0%</i>	<i>63,2%</i>
Jours d'arrêt	153 551	274 985	3 986	0	1 295
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>149,5</i>	<i>155,4</i>	<i>1,0</i>	<i>0,0</i>	<i>107,9</i>
<i>Taux de sinistralité</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,4%</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>

Les maladies professionnelles sont essentiellement des TMS¹ qui constituent un enjeu important de santé au travail. Sous l'acronyme TMS sont classées de nombreuses pathologies qui concernent les membres inférieurs, le rachis et les membres supérieurs. La moyenne des jours d'arrêt est la plus élevée.

